

Le cimetière gallo-helvète de Vevey : extraits du "Journal des fouilles", Février-Avril 1898

Autor(en): **Naef, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge =
Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **3 (1901-1902)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-157417>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANZEIGER

für

Schweizerische Altertumskunde.

INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES.

Amtliches Organ des Schweizerischen Landesmuseums, des Verbandes
der Schweizerischen Altertumsmuseen und der Schweizerischen Gesellschaft für
Erhaltung historischer Kunstdenkmäler.

Neue Folge. Band III.

Herausgegeben von dem Schweizerischen Landesmuseum.

Nr. 2 u 3.

ZÜRICH

November 1901.

Abonnementspreis: Jährlich Fr. 5. —. Man abonniert bei den Postbureaux und allen Buchhandlungen, sowie auch direkt bei dem **Bureau des Schweizerischen Landesmuseums in Zürich**. Den Kommissions-Verlag für das Ausland besorgt die Buchhandlung Fäsi & Beer in Zürich.

*Sämtliche Beiträge und Mitteilungen für den „Anzeiger“ bitten wir gefl. unter der Aufschrift „Anzeiger“ an die **Direktion des schweizerischen Landesmuseums in Zürich** zu senden.*

Le cimetière gallo-helvète de Vevey.

Extraits du „Journal des fouilles“, Février-Avril 1898.

Par *A. Naef*.

(SUITE.)

VI. Examen des sépultures.

Si l'on compare le plan général des fouilles, Planche I, on observera que la position des crânes dans les sépultures y a été marquée par un cercle; cette indication conventionnelle évitera des répétitions et dispensera d'expliquer, pour chaque cas particulier, ce que l'on entendra par une orientation: N. N. E. — S. S. O., S. S. O. — N. N. E., N. — S., etc.

Les sept premières sépultures doivent être examinées ensemble car elles furent accidentellement bouleversées par des ouvriers avant les fouilles régulières: il est donc impossible d'en tirer des conclusions tant soit peu sûres. Voici les seuls faits qu'il soit permis de souligner: les sept premiers squelettes

étaient tous orientés du N. N. E. au S. S. O., ce que l'on put vérifier par les tibias ou les pieds restés en place, et les corps avaient été couchés en terre libre, sans cercueils.

Le squelette N° 6 portait quatre bracelets de verre, un vert-bleuâtre et un jaune à chaque avant-bras; trois de ces bracelets, un jaune, un vert-clair et un bleu-clair purent être recueillis, le quatrième fut brisé au moment de la découverte et il fut impossible d'en retrouver les débris. — Ces objets ornés de filets plus foncés, saillants et croisés en losanges, sont fréquents dans nos nécropoles de l'époque de La Tène et assez connus pour ne pas nécessiter une description spéciale ¹⁾; ils sont d'ailleurs tout semblables aux deux échantillons recueillis au bras gauche du squelette N° 8, et qui ont été reproduits ci-dessus, fig. 31.

En criblant les terres extraites de ces sépultures, on trouva une petite perle d'ambre rouge (Fig. 64, *a*), en relation peut-être avec un objet de bronze (Fig. 64, *b*) dans lequel Mr. Ulrich, conservateur au Musée National à Zurich, crut pouvoir reconnaître une boucle d'oreille semblable à un échantillon provenant d'Arbedo Molinazzo (Fig. 64, *c*, d'après un croquis de Mr. Ulrich). On ramassa encore l'épingle d'une fibule de bronze, brisée, et un objet de parure, en bronze aussi (Fig. 64, *d*) qu'une trouvaille toute semblable, en place au bras droit du squelette N° 29, permet de désigner comme un bracelet.

Ce qui manque malheureusement pour définir l'époque à laquelle se rattachent ces sept premières sépultures, ce sont des fibules. Nous trouverons en effet au squelette N° 8 des bracelets de verre semblables à ceux de la sépulture N° 6 avec une ceinture de bronze et des fibules de bronze et de fer, nettement La Tène II; — la sépulture N° 22 montre une ceinture de bronze, toute pareille, avec fibules de fer La Tène II; mais, d'autre part, au squelette N° 29 le bracelet de bronze semblable à celui esquissé en *d*, fig. 64, est accompagné d'une série de fibules uniquement La Tène I, et c'est également une fibule La Tène I qui fut recueillie dans la sépulture N° 17, avec un bracelet de verre bleu de roi. Il est donc *admissible*, non prouvé, que la sépulture N° 6 se rattache à la période La Tène II; pour les six autres toute hypothèse manquerait de base.

La sépulture N° 8, en terre libre, orientée du N. N. E. au S. S. O., se rattache nettement à la période La Tène II. Le corps avait été étendu, couché sur le dos, mais la position des avant-bras est incertaine. Sur l'épaule gauche se trouvait une fibule à châton; à la hauteur de la taille une ceinture de bronze; au bras gauche trois bracelets, un de bronze, deux de verre; au bras droit un bracelet de fer; à la main droite un anneau d'or, à spirale massive; à la main gauche un anneau semblable, en argent; entre les tibias, près des pieds, un amas de six ou sept fibules.

¹⁾ Leurs diamètres intérieurs varient entre 67 mm sur 63, et 66 mm sur 63.

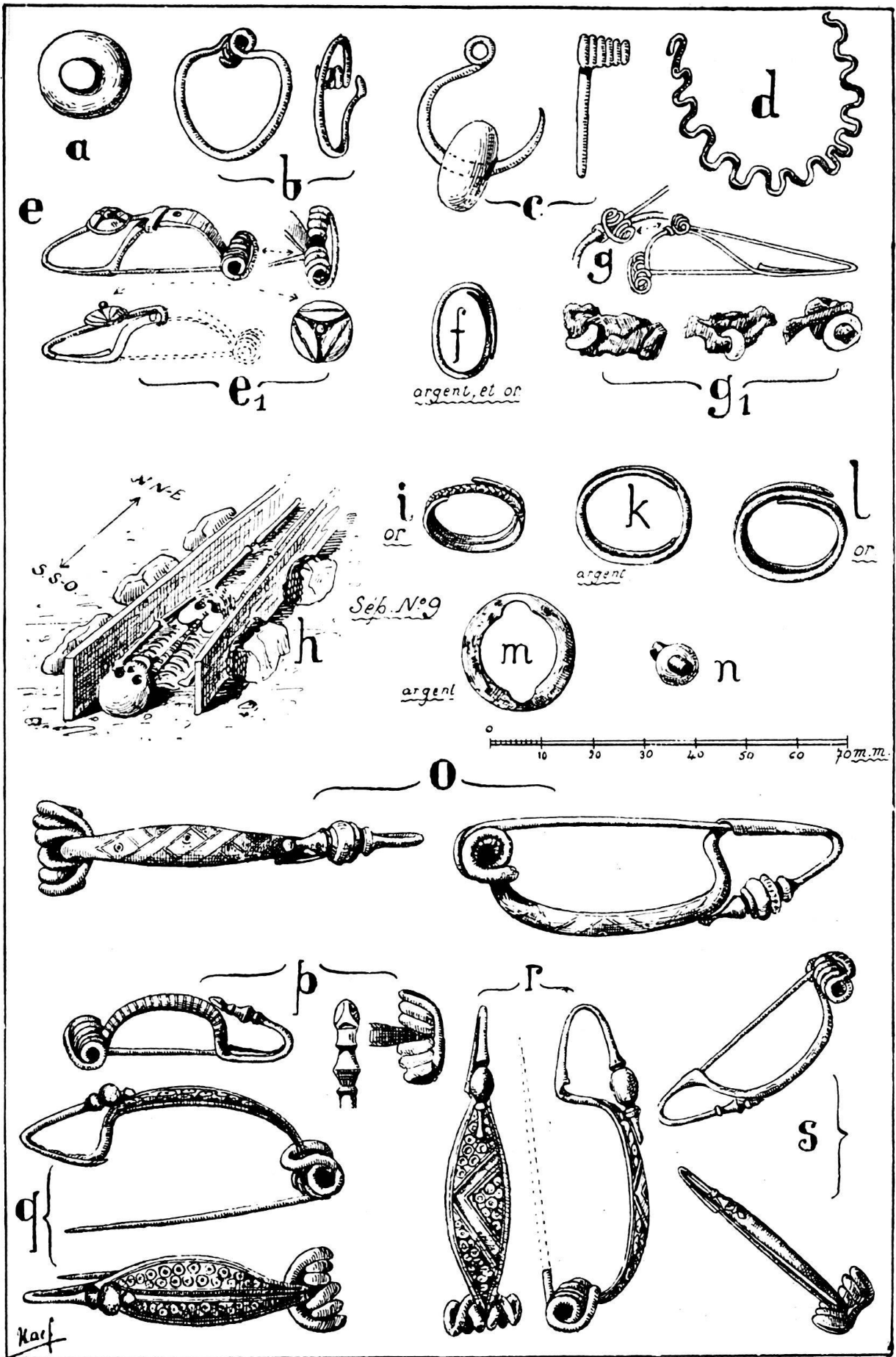


Fig. 64. Sépultures Nos 1 à 12.

Il y a lieu de reprendre les indications résumées ci-dessus pour les étudier un peu plus en détails.

D'après les petites dimensions du squelette, la finesse des os des bras, des jambes et des doigts, d'après les dents, . . . etc., Mr. le Dr. H. Martin de Vevey, présent à la fouille, put déclarer que le squelette était celui d'une jeune femme, de 18 ans environ.

La fibule de bronze à châton en os ciselé sur disque plat (Fig. 64, e), recueillie près de l'épaule gauche, ne laisse pas de doutes sur la période La Tène II à laquelle se rattache la sépulture N^o 8; en effet cette fibule, *comme toutes les autres trouvées sur ce squelette*, montre un appendice caudal lié à l'arc au moyen d'un petit anneau.

La ceinture de bronze, à la hauteur de la taille, était très fragmentée mais absolument semblable, jusque dans ses moindres détails, à celle de la sépulture N^o 22 dégagée en place et levée avec les crochets encore passés dans ses anneaux telle que la montre la figure 32. Mes restitutions de ces ceintures sur un torse de femme drapé (Planches VII et VIII) s'appliquent donc aux deux sépultures et semblent assez claires pour se passer de longs commentaires; il faut cependant insister sur le fait que ces restitutions n'ont rien d'hypothétique, qu'elles ne sont que la traduction sûre de choses reconnues en place. L'étoffe dans laquelle le torse est drapé n'est pas une restitution, cela va sans dire; toutefois j'ai choisi une toile dont le tissu donne l'impression approximative de la réalité, d'après les tissus retrouvés sur plusieurs squelettes et que nous examinerons plus tard.

Pour des comparaisons futures, il y aurait lieu de noter que, *chez nous*, les ceintures de bronze de ce type se rencontrent souvent avec des bracelets de verre et des bagues en or et en argent, et cela généralement, presque uniquement, dans des sépultures de la période La Tène II.

La figure 31 montre les trois bracelets, un de bronze, deux de verre, en place sur l'os du bras gauche. Il n'y a pas lieu de s'arrêter aux deux bracelets de verre bleu-verdâtre, à réseaux de même couleur mais plus foncée, tant ils sont fréquents dans nos sépultures de l'époque de La Tène; le bracelet de bronze à coquilles en demi-sphères creuses, pourvu de deux charnières, est plus rare et rappelle des formes antérieures; le bracelet de fer ¹⁾, passé au bras droit du même squelette, est tout semblable au précédent, mais les coquilles semi-sphériques sont massives. Il peut être utile de rappeler que la nécropole de Champagny livra des bracelets de bronze analogues, et que l'un de ces objets, actuellement au Musée de Berne, était accompagné, comme ici, d'une ceinture de bronze et de deux bracelets de verre parfaitement semblables aux deux échantillons de notre squelette N^o 8 ²⁾. Sans multiplier les comparaisons, qu'il soit encore permis de citer la sépul-

¹⁾ Diamètre maximum à l'intérieur: 64 mm.

²⁾ Heierli. Anzeiger 1897, Pl. XI XII, et p. 128; — Bonstetten Rec. d'antiq. suisses, Pl. XXI, notes p. 43.

ture trouvée en mars 1896 au Wankdorffeld, au nord de Berne ¹⁾, parce que le squelette en question portait, comme notre N° 8, deux bracelets de verre, un bracelet de bronze et une chaîne de bronze à la ceinture.

Les petites dimensions des bracelets de verre, 64 mm de diamètre maximum à l'intérieur, semblent indiquer que ces parures restaient à poste fixe sur les bras; on ne s'explique donc pas facilement comment ces objets si fragiles, et sans aucun doute de grand prix, ne se brisaient pas étant exposés à s'entrechoquer continuellement; au squelette N° 8 on observera que les deux bracelets de verre étaient même placés *sous* un bracelet de bronze. Or, sans parler des parties massives, je n'ai pu constater la moindre brisure aux filets saillants, très minces et très délicats, des six échantillons recueillis jusqu'ici dans les fouilles de Vevey; — ces particularités n'ont pas été expliquées jusqu'ici, que je sache.

Les deux bagues (Fig. 64, *f*) l'une en or, l'autre en argent, sont du type le plus fréquent dans nos sépultures de la période de la Tène, c'est-à-dire qu'elles consistent en un anneau massif, à fil cylindrique, dont les extrémités, légèrement amincies et effilées, se prolongent l'une par dessus l'autre en spirale. Ce qui est remarquable, c'est le diamètre minime de ces bagues (or: 14 mm, argent: 15 mm), qui ne pouvaient appartenir qu'aux deux petits doigts d'une très jeune femme.

Une des constatations les plus curieuses dans cette sépulture est celle de l'amas de fibules brisées, trouvées *entre les tibias* du squelette, *près des pieds*. Il s'agit en effet d'un véritable petit tas de six ou sept fibules de bronze et de fer, qui n'ont pu avoir aucune relation directe avec le costume porté par la défunte. Lorsqu'on les découvrit, plusieurs de ces objets étaient absolument agglomérés, si fortement reliés les uns aux autres par la rouille, qu'on eut beaucoup de peine à les séparer pour les étudier.

De pareils amoncellements de fibules, sans relation probable avec le vêtement du défunt, sont plutôt rares dans nos nécropoles gauloises; un des derniers exemples analogues est celui signalé en juillet 1895 dans une sépulture au Weissenbühlweg, au Sud de Berne ²⁾. On y trouva douze petites fibules de bronze, à la hauteur de la poitrine, et cet emplacement est moins singulier que le voisinage des pieds.

Si l'amoncellement en lui-même et son emplacement sont curieux, les fibules ne sont pas moins intéressantes. Toutes, soit celles de fer, soit celles de bronze, sont nettement du type La Tène II; l'une (Fig. 64, *e*₁) présente un châton en os circulaire semblable à celui de la fibule *e* (même figure) et orné d'une gravure toute pareille; en *g* on en voit une autre, formée d'un simple fil cylindrique, et dont il faut noter le mode de liaison entre l'appendice caudal et l'arc (Comp. en *g* le détail, qui montre cette partie vue d'en haut);

¹⁾ Kasser. Anzeiger 1896, p. 77—79.

²⁾ Anzeiger. 1896, p. 77 milieu.

d'autres possèdent des particularités très rares et qui méritent de fixer l'attention: ce sont de petites perles d'ambre jaune clair *traversées par le fil cylindrique des fibules de fer* (Fig. 64, *g*₁); tout à côté deux perles d'ambre rouge, une d'ambre jaune mat, s'étaient probablement détachées des fibules brisées. Il est malheureusement impossible de prouver exactement quel était l'emplacement de ces perles sur les fibules, aucun des débris n'étant suffisamment conservé pour cela; tout porte à croire qu'il s'agit d'une ornementation de l'appendice caudal, qui aurait remplacé ici les boules ou les disques habituels, avec ou sans émail. Si l'on examine les croquis en *g*₁, on se rendra compte qu'il ne s'agit pas d'un hasard mais d'une ornementation voulue, bien intéressante à cause de sa rareté, et dont nous retrouverons d'ailleurs un nouvel exemple dans la sépulture suivante, N° 9; — je ne me souviens pas avoir vu des objets analogues provenant de nos nécropoles gauloises, je n'en connais pas jusqu'ici dans nos musées suisses, et me permets d'attirer l'attention sur cette particularité. Il ne semble guère possible, en effet, d'assimiler les débris en question à certaines boucles d'oreilles de Molinazzo-Arbedo et de Castione en Tessin, ou aux pendeloques qui accompagnent parfois les fibules dans ces nécropoles.

La sépulture N° 9 se rattache probablement à la période La Tène II. Le corps, celui d'un jeune homme, orienté du S. S. O au N. N. E., avait été étendu, couché sur le dos, le mains ramenées à l'intérieur et au sommet des cuisses; cette position, essentiellement celle des mains, a été la plus fréquemment observée à Vevey. Dans le cas spécial, et pour la seule fois jusqu'ici, on ne peut parler d'un véritable cercueil; le corps avait été simplement protégé latéralement par deux planches, maintenues en place par de grosses pierres, quatre à gauche, trois à droite. (Comparer le croquis, purement explicatif, *h*, Fig. 64.)

Les objets livrés par cette sépulture N° 9 sont peu nombreux mais importants: à chaque main deux bagues, une en or, l'autre en argent; à la hauteur de la ceinture une boucle d'argent; sur la poitrine une fibule de fer ornée d'une petite perle d'ambre jaune clair.

Les deux bagues de la main droite (Fig. 64, *k* et *l*), de même que la bague en argent de la main gauche, toute semblable à celle esquissée en *k*, présentent le type habituel de l'anneau massif à fil cylindrique, mais avec un enroulement en double spirale plus accentué qu'aux échantillons du corps N° 8¹⁾. Il faut observer que si les anneaux d'argent de ce type sont relativement fréquents dans nos sépultures de la période de La Tène, il n'en n'est pas de même des anneaux d'or; ils sont beaucoup plus rares. Je ne connais guère que les exemples d'Orpund près de Bienne²⁾, et ceux signalés par Mr. Heierli à Löhningen (Schaffhouse) et Horgen (Zürich)³⁾.

¹⁾ Diamètres intérieurs des bagues: 17 et 18 mm.

²⁾ Fréd. Bürki, *Anzeiger*, juin 1870, p. 151.

³⁾ Heierli, *Urgeschichte der Schweiz*, p. 263 et 388.

Le type de la bague en or trouvée à la main gauche du corps N° 9 (Fig. 64, *i*) est plus fréquent. Cette bague à ornement courant gravé sur fil aplati, rappelle beaucoup celle de Kirch-Thurnen, près de Thoun (N° 10,079 au Musée histor. de Berne), les deux échantillons de Horgen (*a* et *b* du carton N° 3261, au Musée National à Zürich), et la bague de bronze de Ritzenbach près Gummenen (Berne)¹⁾. Ce qu'il importe de souligner, tout spécialement, c'est qu'à Kirch-Thurnen la bague d'or en question était accompagnée de bagues d'argent en spirales semblables aux nôtres, d'un bracelet de verre, d'une ceinture de bronze et de fibules *La Tène II*; constatations analogues à Oberhofen sur le lac de Thoun, . . . etc., etc. On voit donc d'une part une sorte de mode dans la similitude du port et de la distribution des parures, fait qui ne peut être l'effet du hasard, d'autre part un indice que, malgré l'absence de nombreuses fibules caractéristiques, notre sépulture N° 9 doit, comme le N° 8, se rattacher à la période *La Tène II*.

Je ne me souviens pas avoir vu jusqu'ici dans nos collections suisses, ni avoir relevé dans les publications relatives à nos nécropoles gauloises, une boucle en argent semblable à celle qui fut rencontrée à la hauteur de la taille du corps N° 9. Cette boucle plate (Fig. 64, *m*), pourvue de deux encoches à l'intérieur, a probablement servi à retenir la ceinture ou l'attache des braies; dans d'autres sépultures nous verrons, au même emplacement, tantôt une simple boucle de bronze, tantôt une très forte fibule de fer.

Au milieu de la poitrine, à quinze centimètres du crâne, on trouva les menus fragments d'une seule fibule de fer. Ces débris étaient dans un si piteux état et si complètement défigurés par l'oxydation, qu'il fut impossible de restituer l'objet ou d'en définir le type; un détail important permet cependant de supposer qu'il s'agit d'une fibule semblable à celles du corps N° 8, donc *La Tène II*. C'est de nouveau une de ces petites perles d'ambre jaune clair (Fig. 64, *n*), encore traversée par le fil cylindrique de la fibule, et que je considère provisoirement comme une ornementation de son appendice caudal.

Deux détails sont encore à noter. Immédiatement *au-dessus* de cette sépulture on constata quelques débris épars d'ossements humains, mais il est impossible de dire s'il s'agit des restes d'une sépulture antérieure ou tout simplement d'ossements déplacés par les racines de la vigne; on sait en effet que les racines transportent souvent des objets et de petits os à des distances extraordinaires. La seconde constatation, qui ne peut être passée sous silence, c'est que les pieds du squelette avaient entièrement disparu et qu'en cet endroit furent ramassés des débris de combustion nettement caractérisés. Je ne me permettrai pas de tirer de ce fait une conclusion quelconque, mais tenais à le signaler pour qu'on puisse le rapprocher plus tard d'une constatation positive et bien curieuse à la sépulture N° 15.

¹⁾ Edm. von Fellenberg, *Anzeiger*, juillet 1880. Pl. VII, fig. 9.

La sépulture N^o 10, orientée du Nord au Sud, était en terre libre. Toute la partie supérieure du squelette avait été coupée par les ouvriers du boulevard en prolongeant leur fossé: *a—e* (Comp. le Plan général, Planche I); il ne restait en place que les os des jambes, parfaitement conservés, et dont épaisseurs et longueurs semblaient indiquer un homme. Entre les tibias, près des genoux, se montra un petit tas de charbon de bois, coutume que nous retrouverons dans quelques-unes des sépultures suivantes, et qui semble donc avoir été assez fréquente. Cette coutume de mettre du charbon dans les sépultures remonte à une très haute antiquité; Bonstetten l'avait déjà reconnue dans nombre de tumuli à inhumations qu'il fouilla en Suisse, tumuli de l'âge du bronze et postérieurs, et, à son avis, ce charbon avait pour but de hâter la décomposition des chairs. C'est possible, mais dans nos sépultures de Vevey le charbon n'était pas éparpillé; il était si régulièrement disposé, qu'il faut y voir une des opérations d'un rituel funéraire encore inconnu. Je n'ai pas souvenir qu'il ait été signalé dans d'autres sépultures de La Tène en Suisse. Quoi qu'il en soit, l'habitude se transmet au Moyen-Age; au XIII^e siècle encore Guillaume Durand, évêque de Mende, en parle et l'explique dans son „Manuel des divins offices“ (Office des morts) ¹⁾.

L'absence de la partie supérieure du corps, mains y comprises, explique le manque absolu d'objets dans la sépulture N^o 10; — que ce soit ou non l'effet du hasard, il faut signaler la quantité toujours très grande de petites pierres vertes, de serpentine, qui entourent les tombes.

La sépulture N^o 11, franchement La Tène I, était celle d'un homme; le corps, orienté du N. N. E au S. S. O., avait été étendu sur le dos, les mains ramenées à l'intérieur et au sommet des cuisses, selon un mode si fréquent dans la nécropole de Vevey, qu'il sera permis de le désigner dorénavant sous le nom de „position habituelle“.

En fait d'objets, trois fibules seulement, toutes trois franchement La Tène I; deux de bronze, l'une sur l'épaule droite, près du menton (Fig. 64, *o*), l'autre sur le bassin (Fig. 64, *p*); la troisième, de fer, très forte, de dix centimètres de longueur, à la partie inférieure du bassin. On peut admettre que cette dernière, abîmée par l'oxydation mais toute semblable d'ensemble et de détails à l'échantillon *o*, servait à fixer la ceinture de laine ou d'étoffe qui retenait les braies. Les deux fibules de bronze, d'un type très fréquent en Suisse, sont fort jolies; il faut noter leurs ornements ciselés, la disposition de leurs ressorts et des appendices de leurs pieds.

La sépulture N^o 12 était celle d'un jeune homme, dont le squelette, orienté du N. N. E. au S. S. O., était couché en terre libre, dans la position habituelle d'ensemble et de détails, et sans entourage quelconque. A l'avant-

¹⁾ Voir la traduction par Ch. Barthélemy, Paris, Vivès édit. 1854. T. V, Lib. VII, chap. XXXV, p. 95, et T. V, p. 112.



Fig. 65. Sépulture N° 12. — 25. février 1898.

bras droit était passé un charmant bracelet de bronze; quatre fibules La Tène I, trois de bronze, une de fer, étaient réunies sur la poitrine près de l'épaule droite.

Les reproductions des trois fibules de bronze, en *q*, *r* et *s* de la Fig. 64, dispenseront de décrire ces objets; il suffira d'ajouter que la fibule de fer est toute semblable à l'échantillon *s*, de bronze.

Il convient par contre d'examiner plus attentivement le bracelet de bronze, Fig. 65, dont la tige cylindrique, massive, est pourvue de trois boutons décorés d'un ornement en S; un des boutons contient le fermoir ¹⁾. Ce type de bracelet, d'une rare élégance, n'est pas très fréquent dans nos nécropoles de l'époque de La Tène; la plupart des échantillons analogues possèdent des boutons dépourvus d'ornementations ou qui ne présentent pas le motif en S ²⁾. (A suivre.)

¹⁾ Diamètre intérieur: 50 mm sur 55.

²⁾ Bonstetten, Rec. d'Antiq. Suisses, Pl. XI, fig. 10, Echandens (Vaud); Pl. V, fig. 6, Spietz (Berne); Musée cantonal Lausanne N° 48 (Bois de Vaud); . . . etc.



AIOF

Cimetière gallo-romain
Sépultures N^{os} 8 et 22; restituées
Fouilles de Février 1901



AIOF

helvète de Vevey.
tution des ceintures de bronze.
rier-Avril 1898.